

ENTREPRISES & SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Une publication des réseaux régionaux multi-acteurs
de la coopération et de la solidarité internationales

POURQUOI



FAIRE LE CHOIX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?

Quels référentiels ?

Depuis le début des années 2000, les entreprises sont incitées à intégrer une politique de responsabilité sociétale (RSE), c'est-à-dire à s'interroger sur l'impact social et environnemental de leurs activités, tant en France qu'à l'international.

Les entreprises peuvent transposer leur politique de RSE dans le référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) afin de mieux valoriser leur engagement et renforcer les collaborations avec le secteur public, académique et associatif.





Partager son expertise

Bien au-delà de l'aide aux populations vulnérables, la coopération et la solidarité internationales peuvent intégrer des actions de structuration de filières, de développement économique, de modèles sociaux, de formation, dans lesquelles le savoir-faire des entreprises est recherché.



Diversifier son écosystème

Un projet de coopération internationale va permettre le transfert de compétences, l'apport de méthodologies différentes, d'innovations technologiques et sociales et de financements de sources différentes et complémentaires. Il facilitera ainsi des apprentissages réciproques au niveau humain et professionnel.



Affirmer ses valeurs

Les entreprises sont porteuses d'éthique, de sens, de valeurs qui doivent être valorisés auprès de leurs équipes, partenaires et clients. S'engager dans des projets de coopération et de solidarité internationales leur permet d'incarner et de promouvoir ces valeurs.



S'ouvrir de nouveaux débouchés

S'impliquer dans des projets de coopération internationale ou de développement durable peut permettre à une entreprise de renforcer ses performances économiques. L'entreprise aura l'opportunité d'accéder à de nouveaux marchés et d'élargir son portefeuille de clients en répondant à des appels d'offres ou en développant des projets à forte dimension environnementale ou sociale.

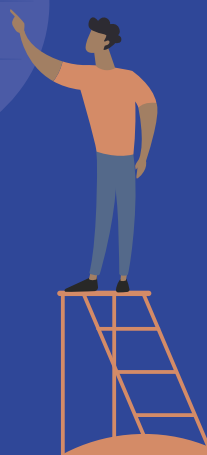
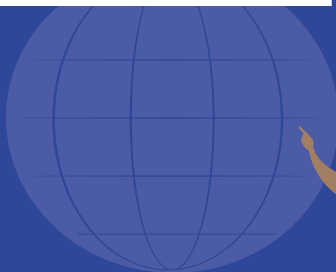


Engager ses salariés

Travailler pour un projet de coopération et de solidarité internationales peut renforcer la motivation et le sentiment d'appartenance à l'entreprise de ses salariés, ainsi que la volonté de développer de nouvelles compétences. Impliquer ses équipes dans des projets de coopération internationale peut également permettre d'intégrer une dimension interculturelle dans l'environnement professionnel et parfois encourager la mobilité des salariés.

COMMENT

**S'ENGAGER
EN COOPÉRATION
INTERNATIONALE ?**



ENTREPRISES
& SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

02



02.1

SOUTENIR DES PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le mécénat matériel et financier consiste pour une entreprise à apporter à une association d'intérêt général un soutien matériel, sans contrepartie directe, ce qui permet au mécène de bénéficier d'une réduction d'impôt pour don. Le mécénat financier (versement d'une somme d'argent) ou matériel (remise de biens et équipements) permet aux associations de solidarité internationale de renforcer et développer leurs actions. L'entreprise qui effectue des dons à des associations sans contrepartie peut bénéficier d'une réduction d'impôt de 60%, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires des entreprises versantes lorsque ce dernier montant est le plus élevé. Le mécénat représente un support de communication grand public efficace et promeut une image positive de l'entreprise.



APPUYER LES SYSTÈMES DE SANTÉ À TRAVERS LE RÉEMPLOI DE MATÉRIELS MÉDICAUX

PROJET DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

L'exemple d'Horizons Sahel

L'association Horizons Sahel basée à Vendôme (41) et créée en 2007 s'est spécialisée dans l'équipement et la maintenance de matériel médical au Sénégal.

L'association a, au fur et à mesure, développé un circuit de collecte, d'acheminement, d'installation, de formation, de maintenance et de recyclage.

De plus, Horizon Sahel a conclu des partenariats avec le ministère de la Santé du Sénégal, le ministère de la Transition Écologique français et des filières d'enseignement spécialisées en ingénierie biomédicale françaises, dont les étudiants participent à la formation du personnel sénégalais. L'ensemble de ce processus lui permet



d'assurer la qualité des dons et leur utilité. Grâce à cette légitimité, l'association développe des mécénats matériels avec des entreprises spécialisées et des hôpitaux pour qui la confiance dans leur partenaire est essentielle.



02.2

PROPOSER À SES SALARIÉS UN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Le mécénat de compétence vise à répondre à un besoin identifié pour la mise en œuvre d'un projet solidaire porté par une association.



Il permet de valoriser le savoir-faire de l'entreprise et de ses employés qui deviennent générateurs de solution. Le mécénat de compétence renforce l'expérience des collaborateurs en termes de cohésion, de formation et d'évolution, ainsi que leur attachement à l'entreprise dont il incarne les valeurs. Il favorise ainsi son attractivité sur le marché de l'emploi, notamment auprès des jeunes. Même dans le cadre d'un projet de solidarité internationale, le mécénat de compétence vient souvent renforcer l'ancrage territorial de l'entreprise en appuyant des associations issues de son écosystème local.

Le mécénat de compétence peut prendre différentes formes :

la mise à disposition de compétences professionnelles sur des périodes pouvant varier d'une journée à plusieurs semaines ;
l'organisation de « journées solidaires », ou temps forts d'une journée pour venir en soutien à une association ;
le soutien à l'engagement des salariés sur leur temps personnel (bénévolat, mission de volontariat, congé de solidarité) dont les coûts peuvent être couverts en tout ou partie par l'employeur.

Kassoumaï 78 et la SICAE-ELY

Un partenariat Yvelinois association - entreprise
au service de l'accès à l'électricité au Sénégal



Au Sénégal, les villages du nord de la commune de Suelle ne sont pas connectés au réseau. Les sources d'énergie utilisées sont le bois et le charbon pour la cuisson et les lampes à pile pour l'éclairage, sources énergétiques onéreuses et nocives pour l'environnement.

Déplorant ce constat, l'association Kassoumaï78 s'est engagée dans un projet de construction d'une mini-centrale électrique hybride combinant photovoltaïque et groupe électrogène.

Afin de répondre aux importants besoins financiers et techniques, l'association

s'est entourée de la SICAE-ELY, distributeur d'électricité yvelinois et d'autres soutiens financiers (Fondation EDF, Région Île de France, Communauté de communes du pays Houdanais et syndicat d'énergie SIGEIF).

Forte de son savoir-faire de distributeur d'énergie, la SICAE-ELY a mis à disposition ses outils internes de calcul pour dimensionner le réseau de distribution.

Cette étude a été réalisée par les étudiants de l'IUT de la ville d'Avray, partenaire du projet, encadrés par la SICAE-ELY.



02.3 METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE

Les entreprises peuvent agir en complémentarité avec d'autres acteurs (associations, collectivités) au profit du développement local tout en assurant la poursuite de leurs propres objectifs.



D'un côté, les associations de solidarité internationale et collectivités engagées en coopération décentralisée ont une expérience du terrain, une connaissance des acteurs locaux et des besoins. Les entreprises disposent de compétences techniques et d'une capacité d'innovation.

Ainsi, une entreprise peut tirer profit de telles collaborations pour identifier des besoins, pour nouer des relations localement, pour monter des dossiers

de financement, voire même pour développer une R&D adaptée à un contexte particulier ou être appuyée dans sa politique de RSE.

L'entreprise met à disposition ses compétences humaines transférables et ses innovations d'équipement qui viennent apporter une réponse nouvelle. Finalement, il s'agit d'un cas original mêlant le mécénat de compétence et le développement économique. Le plus souvent, l'un débouche sur l'autre.



Témoignage de Monsieur Etienne Dantan,

Directeur Technique et gérant



Atelier Reeb scoparl est une société coopérative de la Région Grand Est, spécialiste de l'assainissement par filtres plantés.

Comment êtes-vous entré en contact avec Gescod ?

Gescod en tant qu'opérateur de projet pour le compte de la coopération entre la Région Grand Est et des Départements de Casamance, cherchait à établir un diagnostic sur les besoins en assainissement dans la région de Basse Casamance, au Sénégal. Notre Réseau Régional Multi-Acteurs nous a intégré dans la dynamique partenariale en facilitant notre intervention auprès des autorités et des équipes techniques locales.

Quelles étaient vos motivations pour engager votre entreprise dans ce projet de coopération décentralisée ?

Nous avons depuis quelques années la volonté de prospecter à l'étranger même si on ne ciblait pas



forcément un pays africain. Ce partenariat était une opportunité pour proposer nos services à de nouveaux clients qui travaillent dans cette direction plus collaborative et solidaire.

qui nous a ouvert à de nouvelles réflexions sur notre travail. Par ailleurs, cette expérience avec Gescod a permis de nous donner du crédit pour candidater à d'autres projets internationaux.

Quelles plus-values vos équipes et votre entreprise ont-elles retiré de ce projet ?

Cette mission nous a permis de développer une nouvelle expertise, liée aux conditions tropicales et au contexte africain,



LES RESEAUX

RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS (RRMA)

Un outil pour vous accompagner

Dans un esprit de service public et une approche pluri-acteurs, les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) ont vocation à améliorer la qualité des projets de coopération internationale portés par les acteurs de leur territoire et renforcer l'engagement citoyen en faveur de la solidarité internationale.



Plateformes régionales de concertation pour les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales, les RRMA offrent une palette de services à destination des acteurs basés dans leurs régions respectives :

- Recensement et identification
- Accompagnement des porteurs de projet
- Animation territoriale
- Valorisation des projets et acteurs régionaux
- Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Développement de la mobilité internationale et de l'engagement solidaire

*Les Réseaux régionaux multiacteurs : une incarnation
de l'ODD 17 « partenariat pour le développement »*



Des associations de solidarité internationale aux entreprises en passant par les collectivités territoriales et les établissements publics et scolaires, des acteurs de nature différente s'engagent pour le développement. Conçus comme des traits d'union entre ces initiatives, les RRMA ont pour mission d'organiser ces synergies au service de la solidarité et du développement.

EN QUOI LES RRMA PEUVENT-ILS VOUS ÊTRE UTILES ?

Favoriser le développement de partenariats

Mettre en réseau des entreprises avec les partenaires des RRMA au Nord et au Sud (institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations) pour favoriser la création de nouvelles synergies ;
Intégrer les entreprises aux groupes de travail thématiques et géographiques pour mutualiser moyens, connaissances et compétences ;
Relayer les dispositifs de soutien à la mobilité pour les salariés (congrès de solidarité, mécénat de compétence).

Proposer un accompagnement technique

Animer des formations au montage de projets, au développement d'une stratégie RSE à l'international ;
Sensibiliser les salariés aux Objectifs

de Développement Durable ;
Renforcer la maîtrise du contexte ;
socio-économique et politique local pour assurer la bonne réalisation des projets
Faciliter l'accès aux opportunités de financements ;
Appuyer la mise en œuvre et le suivi des projets sur le terrain.

Valoriser les entreprises et leurs activités

Augmenter la visibilité des entreprises et leurs actions en faveur du développement international à travers leurs outils de communication (site web, newsletter, réseaux sociaux) ou leurs événements ;
Référencement de l'entreprise par l'Observatoire du RRMA en tant qu'acteur de développement international.



CONTACT DE VOTRE RRMA

CENTRAIDER

contact@centraider.org
02 54 80 23 09

www.centraider.org



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015 reconnaissent le rôle du secteur marchand dans la réalisation d'un développement plus soutenable pour les Hommes et la planète, de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

ENTREPRISES
& SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

